

Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)

2019, une année plus favorable pour certaines orientations technico-économiques de Bourgogne-Franche-Comté

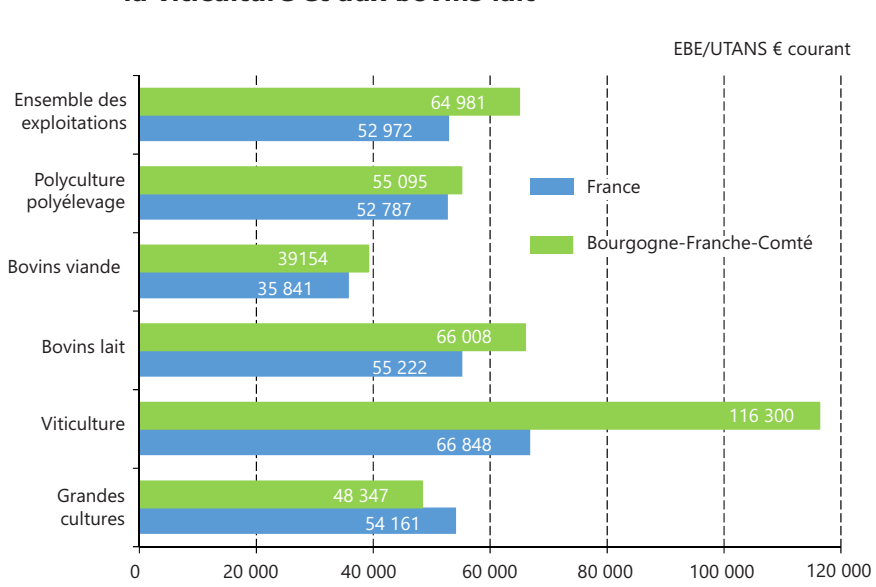
En 2019, l'Excédent Brut d'Exploitation moyen par Unité de Travail Agricole Non Salarié (UTANS) des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 65 000 €. C'est 23 % au-delà de la moyenne nationale. A l'exception des exploitations de Grandes cultures, les exploitants de la région dégagent de meilleurs résultats qu'ailleurs en France. En effet, la production de l'exercice est en hausse en 2019 car la production de vins, le prix du lait et les ventes de bovins progressent. Les consommations intermédiaires augmentent elles aussi mais dans une moindre mesure. Le solde disponible à disposition des exploitants s'accroît de 2011 à 2019 par rapport à la période précédente (2002 à 2010). C'est particulièrement le cas des viticulteurs et des producteurs de lait AOP du massif du Jura.

En 2019, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté s'établit en moyenne à 65 000 € par Unité de Travail Non Salariée (UTANS). Il est supérieur de 23 % au niveau national. En effet, quelle que soit l'orientation technico-économique et à l'exception des exploitations de Grandes cultures, les résultats dans notre région sont plus élevés. C'est particulièrement le cas pour les viticulteurs qui connaissent en 2018 une vendange très élevée mise en vente en 2019 mais aussi des prix de vente élevés en Bourgogne.

Les éleveurs laitiers du massif du Jura ont également des résultats plus élevés grâce à une meilleure valorisation du lait AOP.

De 2018 à 2019, l'EBE par UTANS augmente de plus de 8 % en moyenne dans la région. Néanmoins, des disparités existent d'un système à l'autre. Ainsi, il diminue dans les exploitations de Grandes cultures et de Viticulture (respectivement - 14 et - 6 %) et augmente dans les autres exploitations

Figure 1. L'EBE plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté grâce à la viticulture et aux bovins lait



Source : Agreste - RICA

jusqu'à + 18 % en bovins lait. En effet, en 2019, la production de l'exercice s'établit en moyenne à 202 800 € et augmente de 2 % en

Bourgogne-Franche-Comté. Les principales progressions concernent les Bovins lait et la Viticulture. Inversement, les exploitations de Grandes cultures

et de Polyculture-élevage voient leur production diminuer dans un contexte de baisse du prix des céréales.

Les consommations intermédiaires augmentent de 4 % comme en 2018 alors qu'elles diminuaient en 2016 et 2017. Les principaux postes en progression sont les engrais (+ 11 %), les semences et les autres fournitures consommables (+ 19 %) et les emballages (+ 27 %) qui concernent principalement les Viticulteurs. Inversement, la charge de carburants est en baisse cette année (- 5 %) il est vrai après une forte hausse en 2018 en lien avec l'évolution du prix du pétrole.

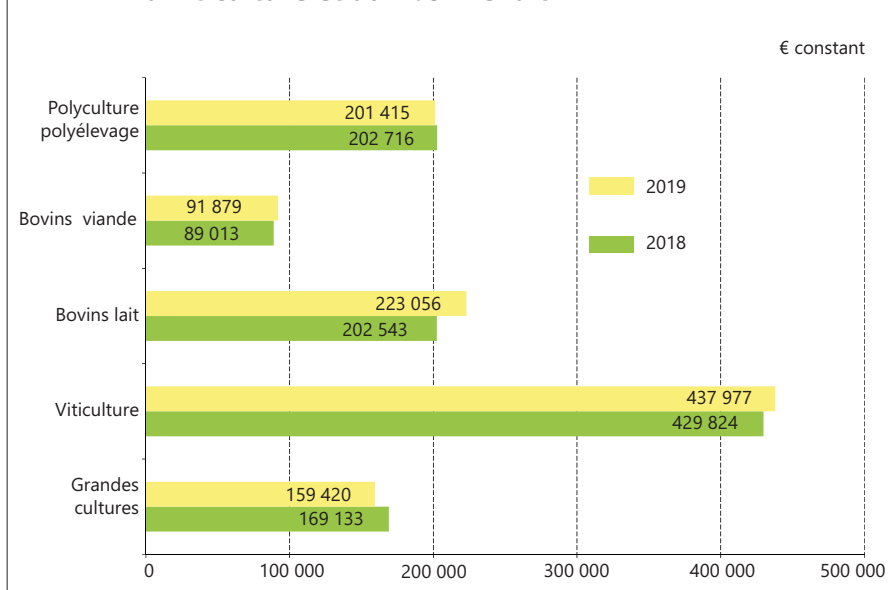
Ainsi, l'augmentation plus forte de la production d'exercice que celle des consommations intermédiaires mais aussi la hausse des subventions d'exploitations expliquent la progression de l'EBE par UTANS cette année en moyenne dans la région.

Une nouvelle année difficile en Grandes Cultures en Bourgogne- Franche-Comté

En 2019, les rendements des céréales sont d'un bon niveau et supérieurs à la moyenne quinquennale grâce à des conditions douces à l'automne et une faible pression sanitaire. La qualité des blés panifiables et des orges de brasserie sont au rendez-vous. Inversement, le rendement du colza est en baisse et nettement inférieur à la moyenne quinquennale à cause de conditions d'implantation très difficiles. En outre, une production de blé record en Russie, en Ukraine et en Argentine provoque une baisse du prix du blé. Le prix de l'orge diminue également. Ainsi, la production de l'exercice diminue de 5 %.

Les consommations intermédiaires progressent de plus de 2 %. En effet, même si la charge liée aux produits phytosanitaires diminue de 6 %, le coût des engrais et des semences sont en hausse de respectivement 9 et 6 %. La baisse de la charge de carburant de 7 % cette année n'inverse pas la tendance. Production en baisse, consommations intermédiaires en hausse, la valeur ajoutée nette diminue. Cette année, le niveau des subventions d'exploitation perçues par les céréaliers augmente de 8 % mais cette évolution favorable est contrée par une forte hausse des charges sociales des exploitants à + 20%. Elle découle du niveau élevé des résultats de 2018 qui

Figure 2. L'EBE plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté grâce à la viticulture et aux bovins lait



Source : Agreste - RICA

Figure 3. Un Excédent Brut d'Exploitation par UTANS en hausse dans la région sauf en Grandes cultures et en Viticulture

| Orientation | Excédent Brut d'Exploitation | | EBE par unité de travail non salarié | |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| | 2019 | Evolution 2019/2018 (en %) | 2019 | Evolution 2019/2018 (en %) |
| Grandes cultures | 64 064 | -11% | 48 347 | -15% |
| Viticulture | 180 948 | 1% | 116 300 | -4% |
| Bovins lait | 113 466 | 21% | 66 008 | 21% |
| Bovins viande | 48 165 | 6% | 39 154 | 2% |
| Polyculture polyélevage | 95 396 | 5% | 55 095 | 10% |

Source: Agreste RICA 2018 et 2019

sert d'assiette à leur calcul. Ainsi, finalement, l'EBE par UTANS des exploitations de Grandes cultures est en baisse de 8 000 € soit - 11 %.

Une vendange exceptionnelle en Viticulture qui s'accompagne d'une forte hausse des charges de personnel

En 2018, la Bourgogne et le Jura ont bénéficié de conditions climatiques idéales pour la vigne. L'état sanitaire est très bon. L'été chaud et sec suivi de pluies juste avant les vendanges a permis à de nombreuses baies de gonfler. C'est ce millésime exceptionnel qui est mis en vente en 2019. Ainsi, la production d'exercice à 438 000 € progresse de 3 % (soit + 13 400 €). Cependant, les consommations intermédiaires sont également en augmentation de 15 %. La hausse est forte pour les emballages, bouteilles et cartons nécessaires

à la commercialisation du vin, soit + 33 %.

C'est également le cas pour les engrais (+ 18 %) et les carburants (+ 16 %).

Le niveau élevé de la production permet une hausse de la valeur ajoutée c'est-à-dire de la richesse créée dans les exploitations au cours du déroulement du cycle de production. Néanmoins, le personnel nécessaire pour les travaux et les vendanges est plus important qu'en 2018 et les charges salariales augmentent de 10 %. Ainsi, l'EBE par UTANS diminue. Il est cependant très élevé à presque 114 000 € par UTANS.

Le prix du lait en augmentation tire les résultats des éleveurs laitiers vers le haut

Dans notre région, deux systèmes d'élevage laitiers coexistent. Les producteurs de lait AOP du massif du Jura

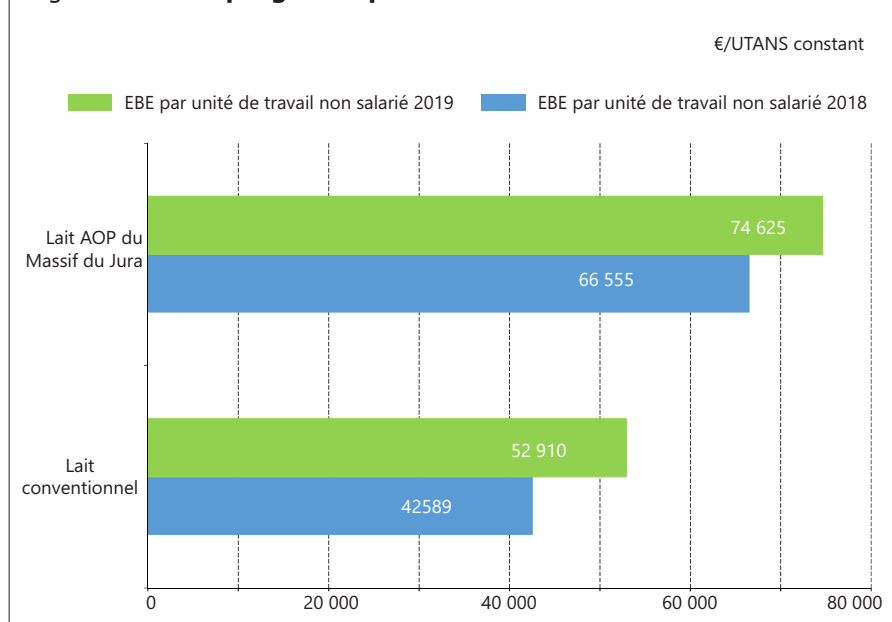
à l'est et les producteurs de lait conventionnel sur le reste du territoire. Les premiers bénéficient d'un prix moyen du lait de 563 € pour 1 000 litres en 2019 alors qu'il est de 375 € les 1 000 litres pour les autres. Le prix augmente de 4 % et les livraisons de lait progressent également. Ainsi, la production d'exercice est importante cette année en lait conventionnel soit + 18 % (+ 29 000 €) alors qu'elle est plus limitée en lait AOP à + 5 % (+ 11 000 €). Les consommations intermédiaires des producteurs de lait conventionnel sont en hausse (+ 14 % et + 18 500 €). Ce sont les postes d'aliments concentrés, d'engrais, de carburants et de produits vétérinaires qui progressent les plus. Néanmoins, les charges d'aliments grossiers (- 21 %) et d'honoraires vétérinaires (- 1 %) sont en baisse. Les éleveurs bénéficient, en outre d'une augmentation du niveau de leurs subventions d'exploitation. Ainsi, finalement, l'EBE par UTANS connaît une hausse marquée à + 26 % et + 11 000 €.

Cette année, le niveau des consommations intermédiaires des producteurs de lait AOP du massif du Jura progresse très peu à + 1 %. Ce n'était pas le cas les années précédentes. En effet, les postes de frais vétérinaires, d'aliments grossiers, de carburants, de semences, de produits phytosanitaires sont en baisse. La hausse de la charge de concentrés et d'engrais reste limitée. La valeur ajoutée créée par les éleveurs est donc en augmentation. A cela s'ajoute des subventions d'exploitation supplémentaires et une baisse de la rémunération du personnel. L'EBE par UTANS augmente donc également pour ces producteurs de lait AOP de 14 % (+ 9 000 €)

Des ventes d'animaux plus nombreuses s'accompagnent d'une hausse des résultats des éleveurs allaitants

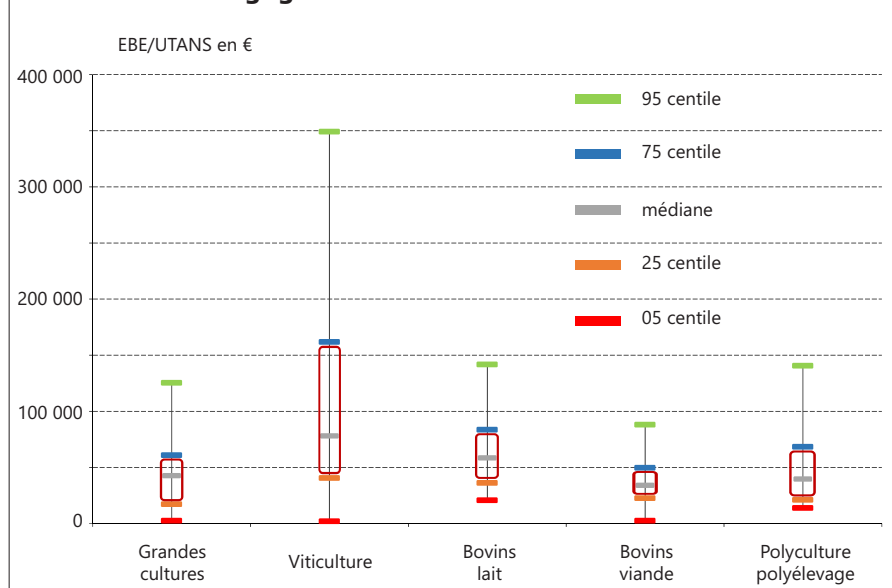
En 2019, les éleveurs allaitants de la région affrontent une deuxième année consécutive de sécheresse sur prairies. Ils doivent donc affourager les bovins au pré dès le mois de juillet et vendent des animaux pour diminuer leur cheptel. Ainsi, à partir de ce mois, outre la hausse des ventes, les prix sont en baisse et sont inférieurs pour les broutards et la vache à viande R à ceux de 2018. Le prix du jeune bovin U augmente et dépasse celui de l'année

Figure 4. L'EBE progresse plus fortement en lait conventionnel



Source : Agreste - RICA

Figure 5. Des écarts très marqués en viticulture et en bovins lait en Bourgogne-Franche-Comté



Note de lecture : En viticulture, l'EBE médian par UTANS s'établit à 77 940 €. 5 % des viticulteurs ont un EBE par UTANS inférieur à 1 927 €, 25 % à 40 478 €, 75 % à 161 700 € et 95 % à 349 000 €. Ainsi, 5 % des viticulteurs ont un EBE par UTANS supérieur ou égal à 349 000 €.

Source : Agreste - RICA

précédente. Finalement, la production de l'exercice est en hausse de 4 % (+ 4 000 €).

Leurs consommations intermédiaires progressent de 12 %. Sans surprise, les charges d'aliments concentrés et grossiers sont en hausse (respectivement + 15 et + 22 %). C'est également le cas des charges d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires. Finalement, tous les postes sont en hausse. Néanmoins, cette augmentation est plus limitée que celle de la production et la valeur ajoutée progresse.

En outre, la hausse du niveau des sub-

ventions d'exploitation limite la progression de l'EBE par UTANS à + 2 %.

La baisse des consommations intermédiaires permet une augmentation de l'EBE en polyculture polyélevage

En Bourgogne-Franche-Comté, les exploitations de polyculture-polyélevage rassemblent majoritairement grandes cultures et élevage bovins allaitants. Sont également présents des producteurs de lait au centre et à l'est et des producteurs de volailles et de porcs à

l'ouest de la région. Ainsi, en 2019, la production de l'exercice connaît une hausse limitée de 1 % et + 1 200 €. Les consommations intermédiaires diminuent de 3 %. En effet, sous l'influence de la baisse des prix des céréales, le coût de l'aliment concentré baisse de 16 %. Cette diminution s'accompagne d'une baisse de 14 % des frais de carburants et de 9 % des produits phytosanitaires. Comme pour les autres orientations technico-économiques, le montant des subventions d'exploitation augmente soit + 8 %. Ainsi, l'EBE par UTANS gagne 5 % cette année et fait suite à 3 années de baisse.

Une forte dispersion des résultats dans les exploitations de la région

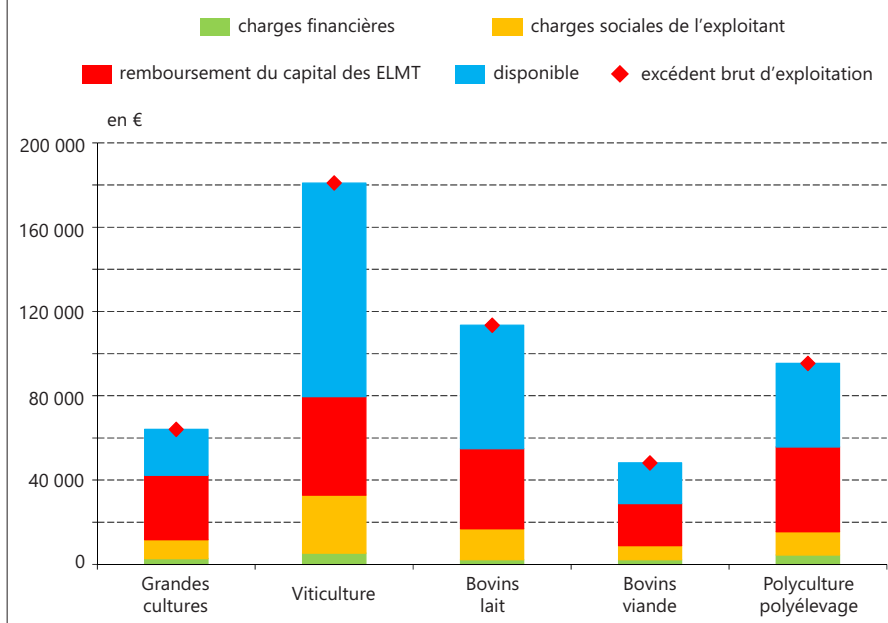
En Bourgogne-Franche-Comté, la dispersion des résultats est importante quelque soit l'orientation technico-économique hors les bovins viande. C'est en Viticulture qu'elle est la plus marquée. En effet, les viticulteurs de Côte-d'Or font de la vente directe et bénéficient de prix de vente très élevés grâce à la notoriété de leurs appellations.

Ils coexistent avec ceux de Saône-et-Loire et du Jura majoritairement coopérateurs avec des prix de vente bien plus modérés. En bovins lait, comme nous l'avons vu, c'est la coexistence de producteurs de lait AOP du massif du Jura et de producteurs de lait conventionnel qui explique cet écart. En Grandes cultures, co-existent des exploitations sur sols profonds en plaine de Saône et au nord de l'Yonne avec des systèmes sur sols argilo-calcaires superficiels sur les plateaux du centre de la région. Ainsi, les écarts de rendements sont importants. En Polyculture-polyélevage, les revenus sont différents selon que l'on associe, grandes cultures avec élevage allaitant ou production de volailles ou de porcs. C'est en bovins viande que les écarts sont les moins marqués avec un nombre de naisseurs qui domine.

En Bourgogne-Franche-Comté, un solde disponible élevé en viticulture et en bovins lait

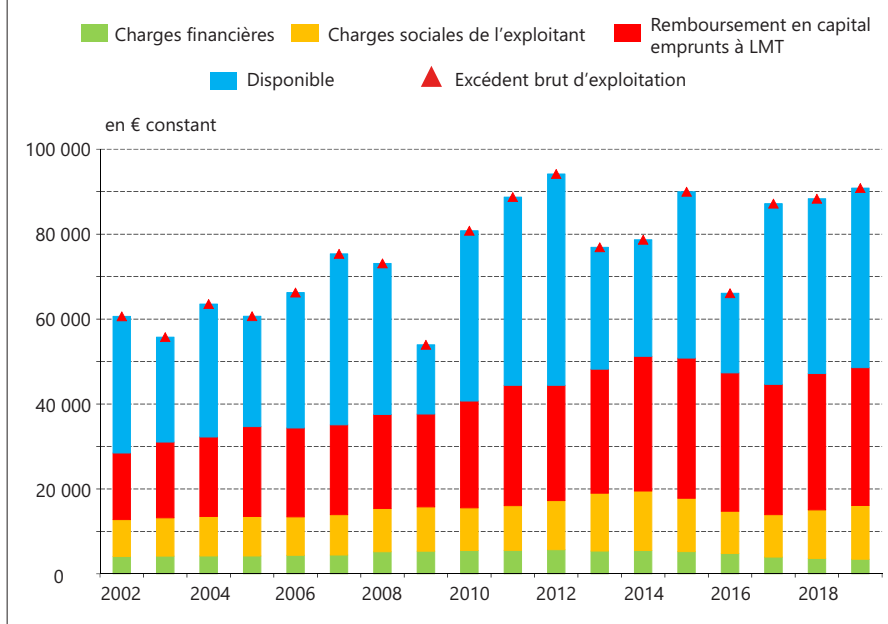
L'EBE est une ressource financière d'origine interne. Elle doit permettre de rembourser le capital des emprunts à long et moyen terme, de régler les frais financiers et de faire face aux

Figure 6. En 2019, un solde disponible élevé en viticulture et limité en bovins viande et en grandes cultures



Source: Agreste - RICA

Figure 7. Le solde disponible en hausse en moyenne dans les exploitations de Bourgogne-Franche-Comté



Source: Agreste - RICA

charges sociales des exploitants. Le solde disponible est nécessaire pour permettre aux exploitants de faire des prélèvements privés, de dégager une part d'autofinancement des investissements et de faire face aux imprévus. En Bourgogne-Franche-Comté en 2019, il s'établit en moyenne 52 580 € soit 10 740 de plus que le niveau de la France métropolitaine. Il varie de 101 000 € pour les viticulteurs à 19 300 € pour les éleveurs de bovins viande. Le montant du remboursement du capital des emprunts à long

et moyen terme est maximum en viticulture (46 700 €) et minimum en bovins viande (19 300 €). En moyenne, de 2011 à 2019, il s'établit à 38 500 € dans les exploitations de la région contre 35 500 € de 2002 à 2010 soit une augmentation de 20 % et 3 000 €. Cette hausse provient de la progression de l'EBE de 12 400 €, soit + 16 %. Celle-ci est plus élevée que l'élévation du montant du remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme de 36 % (+ 8 400 €).

Figure 8. **Caractéristiques des exploitations, soldes intermédiaires de gestion et ratios année 2019**

| 2019 | 1516 Grandes cultures | 3500 Viticulture | 4500 Bovins lait | 4600 Bovins élevage et viande | 6184 Polyculture, polyélevage | Région | France |
|---|-----------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------|---------|
| Caractéristiques générales | | | | | | | |
| Nb d'exploitations dans l'échantillon | 79 | 124 | 125 | 85 | 50 | 546 | 7 220 |
| Nb d'exploitations représentées | 4 889 | 3 048 | 3 692 | 4 681 | 2 435 | 20 417 | 308 384 |
| Surface agricole utilisée (SAU) | 168 ,4 | 22,1 | 119,7 | 141,5 | 206,7 | 128,2 | 86,6 |
| Surface fourragère principale | 19,8 | 1,0 | 103,0 | 128,5 | 113,0 | 71,1 | 37,5 |
| Surface céréales | 104,0 | 7,0 | 14,9 | 12,4 | 71,6 | 41,0 | 31,3 |
| Surface culture industrielle | 38,6 | 2,3 | 1,6 | 0,3 | 19,3 | 12,4 | 10,3 |
| Surface vigne (vins de qualité) | 0,0 | 10,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 1,6 | 2,0 |
| UGB totales (unités gros bovins) | 13,0 | 0,3 | 100,7 | 149,8 | 134,3 | 84,3 | 77,6 |
| UTA totales (unités travailleur annuel) | 1,5 | 4,4 | 1,9 | 1,4 | 2,2 | 2,1 | 2,0 |
| <i>dont UTA non salariés</i> | 1,3 | 1,6 | 1,7 | 1,2 | 1,7 | 1,5 | 1,4 |
| Financement et éléments du bilan | | | | | | | |
| Autofinancement | 32 361 | 70 407 | 51 113 | 23 658 | 49 989 | 40 803 | 34 233 |
| Ensemble des stocks | 72 567 | 353 422 | 56 891 | 86 974 | 109 112 | 117 074 | 101 356 |
| Total actif circulant (fin d'exercice) | 165 013 | 588 817 | 161 468 | 152 128 | 206 424 | 224 878 | 189 360 |
| Total actif immobilisé (net) | 191 347 | 322 481 | 387 967 | 303 477 | 372 858 | 297 735 | 260 488 |
| Capitaux propres (net) | 184 865 | 511 247 | 301 952 | 281 625 | 286 831 | 287 248 | 264 842 |
| Ensemble des dettes LMT et CT | 171 561 | 390 531 | 245 680 | 173 615 | 292 677 | 233 698 | 184 389 |
| Soldes intermédiaires de gestion | | | | | | | |
| Production de l'exercice | 159 420 | 437 977 | 223 056 | 91 879 | 201 415 | 202 286 | 199 935 |
| + Rabais, ristournes, remises obtenus | 1 142 | 633 | 172 | | 335 | 471 | 364 |
| - Consommations intermédiaires | 110 393 | 126 834 | 131 568 | 79 968 | 142 583 | 113 362 | 121 158 |
| - Assurances | 11 250 | 14 679 | 8 802 | 6 683 | 11 930 | 9 994 | 7 482 |
| Valeur ajoutée hors fermage | 38 919 | 297 097 | 82 859 | | 47 237 | 79 942 | 71 659 |
| + Subventions d'exploitation reçues | | 5 949 | 47 828 | 61 693 | 71 342 | 44 965 | 30 071 |
| + Indemnités d'assurance | 5 338 | 6 086 | 2 235 | 2 466 | 9 645 | 4 465 | 2 431 |
| - Loyers, fermages, métayages (charges) | 17 208 | 51 122 | 13 550 | 16 950 | 21 548 | 79 942 | 13 557 |
| - Ensemble des impôts et taxes | 2 389 | 3 304 | 1 684 | 1 098 | 2 172 | 1 989 | 2 215 |
| - Charges salariales | 4 002 | 73 758 | 4 221 | 3 256 | 9 109 | 15 333 | 14 123 |
| Excédent brut d'exploitation | 64 064 | 180 948 | 113 466 | 48 165 | 95 396 | 90 833 | 74 266 |
| + Transferts de charges | 4 | 1 | 0 | 1 | 0 | 3 | 67 |
| + Autres produits de gestion courante | 204 | 251 | 218 | 823 | 200 | 355 | 188 |
| - Dotation aux amortissements | 36 992 | 48 224 | 48 985 | 27 312 | 47 632 | 39 128 | 31 399 |
| Résultat d'exploitation | 27 280 | 132 976 | 64 699 | 21 677 | 47 964 | 52 064 | 43 121 |
| + Produits financiers | 591 | 768 | 352 | 309 | 395 | 448 | 560 |
| - Charges financières | 2 753 | 5 312 | 3 687 | 2 236 | 4 500 | 3 427 | 3 044 |
| Résultat courant | 25 118 | 128 432 | 61 364 | 19 749 | 43 858 | 49 085 | 40 637 |
| RCAI par UTANS | 18 956 | 82 547 | 35 698 | 16 055 | 25 330 | 33 164 | 29 703 |
| Charges sociales de l'exploitant | 8 947 | 27 573 | 14 735 | 6 697 | 11 087 | 12 666 | 10 550 |
| Revenu disponible par UTANS | 17 406 | 65 381 | 34 955 | 16 497 | 20 328 | 32 136 | 33 479 |
| Ratios | | | | | | | |
| Taux d'endettement | 57% | 41% | 47% | 36% | 49% | 47% | 41% |
| Charges appro / ha SAU | 464 | 2 328 | 639 | 327 | 439 | 526 | 826 |
| Charges courantes / ha SAU | 1 099 | 14 640 | 1 775 | 972 | 1 159 | 1 595 | 2 230 |
| EBE / Produit brut | 30% | 40% | 41% | 31% | 34% | 36% | 32% |
| Annuités / EBE | 51% | 28% | 36% | 45% | | 39% | 40% |

Source: Agreste - RICA

Définitions et Méthodologie

Définitions :

Production de l'exercice : Ventes de marchandises, de biens et services + ou - Variation d'inventaire de biens + Production immobilisée + Production autoconsommée + Autres (Produits nets partiels sur opérations à long terme)

Consommations intermédiaires : Charge d'approvisionnements (Engrais et amendements, Semences et plants, Produits phytosanitaires, Aliments du bétail, Produits vétérinaires et de reproduction, Carburants, Lubrifiants, combustibles, Autres fournitures y c eau gaz électricité) + Achats de service extérieurs à l'exploitation et nécessaires pour le cycle de production

Excédent Brut d'Exploitation : Production + Subventions d'exploitation - Consommations intermédiaires - Charges de personnel - Impôts et taxes. Son calcul ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et les éléments financiers et exceptionnels. Il traduit la capacité du chef d'exploitation à « gagner de l'argent » en faisant son métier. L'EBE représente la capacité financière de l'entreprise. C'est la ressource financière qui permet de rembourser les annuités d'emprunt et les frais financiers. Ce qui reste constitue le revenu disponible permettant de couvrir les prélèvements privés, l'autofinancement des investissements et une marge de sécurité en cas d'imprévus.

Solde disponible : EBE - Charges financières - Remboursement du capital des emprunts à long et moyen terme - Charges sociales de l'exploitant.

Méthodologie :

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Cet échantillon compte 7203 exploitations en 2019 qui représente les exploitations moyennes et grandes. En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 546 exploitations qui représente 20 500 moyennes et grandes. Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'OTEX.

« Pour en savoir plus »

Les publications nationales

- Primeur national :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2007/detail/>

- Chiffres et Données :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2102/detail/>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté**

Service Régional de l'information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directeur : Marie-Jeanne Fotré-Muller
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédactrice : Laurence Malet
Composition : Yves Lebeau
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2681-9031
© Agreste 2021